

Le chômage est un fléau qui mine notre société. Même si la lutte contre le chômage n'est pas de la compétence directe des villes, elles ont un rôle important à jouer. C'est pourquoi nous nous sommes employés depuis plusieurs années à renforcer les atouts de l'agglomération d'Orléans, afin qu'elle soit toujours plus le pôle attractif du Sud du Grand Bassin Parisien.

La politique économique de la ville d'Orléans a un objectif prioritaire : le maintien et la création d'emplois. Que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, de l'économie, ou du social, tous les projets que l'équipe municipale d'Orléans a conduits ont contribué au dynamisme de notre ville. Nous savons que l'attractivité d'une ville est essentielle pour son développement. C'est pourquoi nous avons construit de nouveaux équipements culturels et développé l'animation sous toutes ses formes.

Par ailleurs, la coopération entre la ville d'Orléans et les partenaires économiques ainsi qu'avec le Département et la Région a permis la création, au cours des cinq dernières années, de près de 2 000 emplois directs par l'implantation ou

l'extension d'entreprises, auxquels doivent s'ajouter tous les emplois générés par les investissements de la Ville. Orléans est désormais reconnue internationalement comme une ville agréable dotée d'un important pôle universitaire et scientifique et de parcs d'activités de bonne qualité, situés dans des sites valorisants. Ils attirent chaque année de nombreuses entreprises. Au dernier palmarès du Nouvel Observateur, "25 villes au banc d'essai", Orléans occupe la cinquième place pour le dynamisme économique à l'intérieur de l'ensemble des grandes villes de France. C'est dire qu'Orléans fait aujourd'hui partie des grandes villes qui avancent vite, et avec lesquelles il faut compter. Mais une ville qui avance est aussi une ville qui ne laisse personne sur le bord du chemin. C'est pourquoi, tout en poursuivant son développement, Orléans crée des structures d'accueil, d'écoute, et d'information afin de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emplois. Je citerai la création des 4 antennes-emploi dans les quartiers de La Source, La Madeleine, Saint-Marceau et l'Argonne, qui effectuent un très gros travail d'accueil,

d'information et d'orientation et qui sont également des relais directs pour les entreprises qui recrutent. Je citerai l'action de la Mission Locale pour l'Emploi, la mise en place de journées Portes Ouvertes d'entreprises, de partenariats avec les entreprises pour le recrutement de stagiaires et d'apprentis, et la création récente, dans 2 antennes-emplois, d'ateliers de recherche d'emplois. Je citerai enfin l'accueil d'apprentis au sein des services municipaux ou le soutien apporté par la ville aux Régies de Quartier et à plusieurs entreprises d'insertion.

Dans les années à venir, l'action de la ville d'Orléans en faveur de l'emploi sera renforcée. La ville poursuivra sa politique active d'accueil d'entreprises et d'aide à la création d'emplois. Elle s'attachera à proportionner ses aides au nombre d'emplois créés et elle vérifiera leur création effective.

Par ailleurs, je souhaite que nous nous orientions vers des démarches novatrices pour l'emploi. C'est ainsi que, comme je l'ai déjà indiqué, notre ville est prête à employer des chômeurs et à oeuvrer pour leur réinsertion professionnelle à condition de recevoir, pour cela, le montant des compensations



financières payées aujourd'hui à ces chômeurs. Cela suppose que l'on accepte, au niveau national, d'affecter à la création d'activités une partie des sommes consacrées aujourd'hui à la compensation du chômage.

Qu'il me soit permis de féliciter toute l'équipe d'"HORIZON 45" et de lui exprimer tous mes encouragements. Ce journal est d'ores et déjà un lien indispensable pour l'ensemble des personnes en recherche d'emploi et pour tous les professionnels qui ont pour tâche de les aider, de les orienter et de les conseiller dans leurs démarches.

Jean-Pierre SUEUR
Maire d'Orléans

HORIZON 45
l'emploi
ça nous concerne tous !